



PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0  
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, **QUE :**

LE RÈGLEMENT PORTANTS LE NUMÉRO

**249**

**ADOPTANT LE RÈGLEMENT N° 249, MODIFIANT L'ARTICLE 10 DU  
RÈGLEMENT N° 246 FIXANT LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES  
ARRÉRAGES DE TAXES.**

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 4 MAI 2020

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU  
502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE  
TREIZIÈME (13<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DE MAI 2020.

  
**Gérald Bouchard**

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier